



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14/10/2021

PARTICIPANTS

Étaient présents : - BRIAS Luc - BRIAS Steven - DE ANGELIS Frédéric - DUCLAUT Didier - MOREL Didier - PACHOT Patrick - PARIS Jonathan - ROLETTI Emmanuel - PRAY Jean Luc

MEMBRES ABSENTS

Étaient absents : DUCLOS Maxime

Étaient excusés : ALLEON Jérémie - MEYRAND Mickaël - DE CASTRO Fernand - MONTAGNE Pierre - BOBICHON Michel - GALDEMAS Christophe - TROIN Éric -

MINUTE DE SILENCE

La séance est ouverte par une minute de silence en mémoire de Jean Louis CARAUD et Marc SENCEY, tous 2 membres du C.A. et disparus cette année.

ORDRE DU JOUR

TRESORERIE

À la suite du décès de Jean Louis, Patrick PACHOT s'est récemment proposé de reprendre le poste de trésorier dans le Conseil d'Administration qui sera prochainement élu. Il sera nécessaire de se rapprocher d'un cabinet comptable pour remettre la trésorerie à jour et pouvoir démarrer un nouvel exercice.

Dans cette attente Luc propose d'aller récupérer chez la veuve de Jean-Louis les documents et éventuels codes d'accès laissés par Jean Louis. A compter de mi-novembre, Patrick sera plus disponible pour aider Luc dans la tournée des dépositaires.

Frédéric prendra contact avec la Fédération de pêche 07 pour connaître nos obligations dans une telle situation. C'est notamment la clôture des comptes de l'année en cours qui inquiète le C.A.

VALIDATION DES COMMANDES 2021/2022 PREVUES PAR LA COMMISSION EMPOISSONNEMENTS.

La commission de rempoissonnement a bien travaillé, et Luc distribue aux présents un document récapitulatif tous les déversements programmés. Vous retrouverez toutes ces informations dans le document joint (déversement). Une nouveauté à souligner concernant le lac de Vert, la proposition d'introduction de Black-bass, il est précisé que cet effort devra être maintenu sur au moins cinq ans.

Le programme de déversement de truitelles A.E.C. non chauffées sur la BASSE CANCE est également maintenu.

Après discussions, Luc soumet ce programme de déversement à la validation du C.A., il est adopté à l'unanimité.

ÉLECTIONS.

Le mandat de l'actuel Conseil d'Administration arrive à son terme, il devra être renouvelé avant la fin de l'année.

C'est dans cette optique que le bureau de la Gaule Annonéenne a organisé une réunion informelle le 24/09/2021. L'objectif étant de faire le point sur la situation et de trouver une équipe à même de former un nouveau C.A.

Didier fait un rapide retour sur cette réunion du 24/09. Cette rencontre a été positive, elle a permis d'envisager le retour salué de certains administrateurs et de Jérémie SASTRE, ancien salarié de la Gaule Annonéenne. Jérémie serait candidat au poste de secrétaire. Autre bonne nouvelle, Patrick accepterait de prendre la succession de Jean Louis pour la trésorerie.

De nouveaux membres sont également prêts à intégrer l'équipe, nous avons noté avec plaisir la candidature de plusieurs personnes pour des postes de gardes particuliers.

Luc transmet la liste des personnes volontaires pour le prochain mandat, voir ci-dessous :

Luc BRIAS	Administrateur - Président
Patrick PACHOT	Administrateur - Trésorier
Jérémie SASTRE	Administrateur - Secrétaire
Christian LEFEVRE	Administrateur - Trésorier adjoint
Steven BRIAS	Administrateur - Secrétaire adjoint
Jérémie ALLEON	Administrateur
Frédéric DE ANGELIS	Administrateur
Fernand DE CASTRO	Administrateur
Didier DUCLAUT	Administrateur
Christophe GALDEMAS	Administrateur
Joann GUILLERMET	Administrateur
Mickael MEYRAND	Administrateur
Didier MOREL	Administrateur
Emmanuel ROLETTI	Administrateur
Sofiane ZOUAOUI	Administrateur
Jonathan PARIS	Membre coopté
Jean Luc PRAY	Membre coopté

Il est proposé de tenir au plus vite, en respectant les délais légaux, une Assemblée Générale Elective. Décision est prise de tenir cette A.G. le 05/11/2021 à 19h à notre local de FONTANES. Luc se chargera de la presse et de publier la convocation sur notre page Facebook. Didier le mettra sur le site Internet, et réalisera un push mail.

DIVERS

Gallaliaire : Le cèdre à l'entrée du parcours à des branches cassées qui menacent d'occasionner des dégâts. Il est situé sur une parcelle qui appartient à la Gaule Annonéenne, et il nous revient de l'entretenir. Un devis d'élagage a été fait chez COURBON : 2 tarifs sont proposés :

624 € pour une coupe « sécuritaire »

900 € pour un entretien complet de l'arbre.

La solution de l'entretien complet à 900 € est validée à l'unanimité. Pour information, il reste des grumes de bois à récupérer sur le parking du haut du parcours.

Local de Bernaudin : Luc nous informe que la Mairie a proposé de partager notre local de Bernaudin avec un club de poésie. Le bureau propose de faire poser un verrou à la porte séparant la salle du petit bureau. Sylvain pourrait effectuer ce travail.

Didier DUCLAUT

Secrétaire

Date d'approbation